

monopole. De légers encouragemens accordés à des citoyens qu'on aurait appelés dans la colonie en leur assurant cette liberté que tout homme désire, la propriété qu'il a droit d'attendre de son travail, et la protection que toute société doit à ses membres; ces encouragemens, donnés à des propriétaires guidés par les circonstances locales, éclairés par l'intérêt personnel, auraient produit des effets infiniment plus grands et plus durables, des établissemens plus étendus, plus solides et plus utiles que tous ceux qu'un privilège exclusif avait pu faire avec ses trésors administrés et distribués par des agens qui ne pouvaient avoir ni toutes les connaissances nécessaires à tant d'opérations différentes, ni même un intérêt immédiat au succès.

Cependant le ministère croyait important au bien de l'état de laisser la Louisiane entre les mains de la compagnie. Ce corps eut besoin de tout son crédit pour obtenir la permission d'aliéner cette portion de son privilège. On lui fit même acheter en 1731 cette faveur par le sacrifice d'une somme de 1,450,000 livres: car il est des empires où l'on vend également le droit de se ruiner, celui de se libérer, et celui de s'enrichir, parce que le bien et le mal, soit public, soit particulier, peuvent y devenir un objet de finance.

Tout le temps que le privilège exclusif avait tenu la Louisiane dans les fers, il avait exigé, selon les distances, cinquante, soixante, quatre-vingts,

cent pour cent de bénéfice sur les marchandises qu'il y faisait passer; il avait réglé par un tarif plus oppresseur encore le prix des denrées que la colonie lui livrait. Comment un établissement naissant aurait-il pu faire des progrès sous le joug d'une tyrannie si atroce? Aussi le découragement était-il universel. Pour redonner du ressort et de l'énergie aux esprits, le gouvernement voulut qu'une possession devenue vraiment nationale, éprouvât de plus heureuses influences. Dans cette vue, il régla que tout ce que le commerce de France porterait dans cette contrée, que tout ce qu'il en rapporterait serait exempt pendant dix ans de tous les droits d'entrée et de sortie. Voyons à quel degré de prospérité une disposition si sage eleva cette région célèbre.

La Louisiane est une vaste contrée bornée au midi par la mer, au levant par la Floride et la Caroline, au couchant par le Nouveau-Mexique, au nord par le Canada et par des terres inconnues qui doivent s'étendre jusqu'à la baie d'Hudson. Il n'est pas possible de fixer sa longueur avec précision; mais sa largeur commune est de deux cents lieues.

Le climat varie beaucoup dans un si grand espace. A la basse Louisiane, les brouillards sont trop communs au printemps et durant l'automne; l'hiver est pluvieux, et accompagné de loin en loin de faibles gelées; la plupart des jours d'été sont gâtés par de violens orages. Sur ce vaste espace,

iv.
Étendue,
sol et climat
de la
Louisiane.

les chaleurs ne sont nulle part telles qu'on devrait les attendre de sa latitude. Les épaisses forêts qui empêchent les rayons du soleil d'échauffer ce sol ; des rivières innombrables qui y entretiennent une humidité habituelle ; les vents qui, par une longue continuité de terres, arrivent du nord : toutes ces raisons expliquent aux yeux des physiciens ce phénomène étonnant pour le vulgaire.

Quoique les maladies ne soient pas communes dans la haute Louisiane, elles sont peut-être plus rares dans la basse. Ce n'est toutefois qu'une langue de terre de deux ou trois lieues de largeur, remplie d'insectes, d'eaux stagnantes, de matières végétales qui croupissent dans une atmosphère humide et chaude, principe constant de la dissolution des corps. Sous ce ciel, où tous les êtres morts subissent généralement une putréfaction rapide, l'homme jouit d'une santé plus affermie que dans les régions que tout porterait à croire plus salubres. A l'exception du tétanos, qui emporte avant le douzième jour la moitié des enfans noirs, et un grand nombre d'enfans blancs, on ne connaît guère d'autres infirmités dans cette contrée que des affections vaporeuses, et des obstructions, qu'on pourrait même regarder comme une suite du genre de vie qu'on y mène. D'où peut venir cette salubrité dans l'air ? peut-être des fréquens tonnerres qui se font entendre sur ce sol étroit ; peut-être des vents qui y règnent presque continuellement ; peut-être des feux qu'il y faut

allumer sans cesse pour réduire en cendres les nombreux roseaux qui s'opposent à la culture.

Antérieurement à tous les essais, on devait croire cette région susceptible d'une grande fécondité. Elle était remplie de fruits sauvages. Une multitude prodigieuse d'oiseaux et de bêtes fauves y trouvaient une subsistance abondante. Ses prairies, formées par la nature seule, étaient couvertes de chevreuils et de bisons. Les arbres étaient remarquables par leur grosseur, par leur élévation ; et il n'y manquait que les bois de teinture, qui ne croissent qu'entre les tropiques. D'heureuses expériences ont depuis confirmé ces augures favorables.

On n'a pas encore découvert la source du fleuve qui coupe du nord au sud ce pays immense. Les voyageurs les plus déterminés ne l'ont guère remonté que deux cents lieues au-dessus du saut Saint-Antoine, qui en barre le cours par une cascade assez haute, vers les quarante-six degrés de latitude. De là jusqu'à la mer, c'est-à-dire dans un circuit de sept cents lieues, la navigation n'est pas interrompue. Le Mississippi arrive sans obstacle à l'Océan, après avoir été grossi par la rivière des Illinois, par le Missouri, par l'Ohio, par cent rivières moins considérables. Tout concourt à démontrer que le fleuve a lui-même beaucoup étendu son lit, formé en partie d'un terrain assez nouveau, puisqu'on n'y trouve pas une seule pierre. La mer rejetant cette quantité prodigieuse de vase,

de feuilles, de troncs et de branchés d'arbres que le Mississipi roule continuellement avec ses ondes, il s'assemble et se lie, de tous ces matériaux poussés et repoussés, une masse ferme et solide qui prolonge toujours ce vaste continent. Le fleuve n'a pas des époques bien déterminées pour augmenter ou pour décroître. Cependant il est communément plus majestueux depuis le mois de janvier jusqu'à celui de juin que dans le reste de l'année. Profondément encaissé dans sa partie supérieure, il ne se déborde guère qu'à soixante lieues du côté de l'est, et à cent du côté de l'ouest, c'est-à-dire dans les terres basses, et que nous croyons nouvelles. Ces terres vaseuses, comme celles qui n'ont pas acquis toute leur consistance, produisent une quantité prodigieuse de gros roseaux qui, embarrassant les corps étrangers que charrie le fleuve, manquent rarement de les arrêter. L'amas de tous ces débris, dont les intervalles se remplissent successivement de limon, compose avec le temps des bords plus élevés que les parties latérales qui forment des deux côtés un plan incliné. Il arrive de là que les eaux, une fois sorties de leur cours naturel, n'y rentrent jamais, et qu'elles sont réduites à s'écouler vers l'Océan, ou à former de petits lacs.

Quand on ne considère que la largeur et la profondeur du Mississipi, on est porté à croire que la navigation y est très-facile. Cependant elle est lente, même en descendant, parce qu'il y

aurait du danger à la continuer pendant la nuit dans des temps obscurs; et qu'au lieu de ces légers canots d'écorce qui sont d'un usage si commode dans le reste de l'Amérique, il faut employer des pirogues plus solides, et par conséquent plus lourdes, plus difficiles à manier. Sans ces précautions on serait sans cesse exposé à heurter contre les branches ou contre les racines des arbres entraînés en foule par le fleuve, et souvent arrêtés sous l'eau. Les difficultés augmentent encore quand il s'agit de remonter.

A une assez grande distance des terres, il faut, avant que d'entrer dans le Mississipi, se débarrasser des bois flottans qui sont descendus de la Louisiane. La côte est si plate, qu'on l'aperçoit à peine de deux lieues, et qu'il n'est pas facile d'y aborder. Les embouchures du fleuve sont multipliées; elles changent d'un moment à l'autre, et la plupart n'ont que fort peu d'eau. Lorsque les navires ont heureusement franchi tant d'obstacles, ils naviguent assez paisiblement dix ou douze lieues à travers un pays noyé, où l'œil n'aperçoit que des juncs et quelques arbustes. Ils trouvent alors sur les deux rives des forêts épaisses qu'ils franchissent en deux ou trois jours, à moins que des calmes, assez ordinaires durant l'été, n'arrêtent leur marche. Il faut ensuite se faire touer ou attendre un nouveau vent pour passer le détroit à l'Anglais et arriver à la Nouvelle-Orléans. Le reste de la navigation sur un fleuve si rapide, si

rempli de courans, se fait avec des bateaux à rame et à voiles, qui sont forcés d'aller de pointe en pointe, et qui, partis dès l'aurore, ont beaucoup avancé quand à l'entrée de la nuit ils se trouvent avoir fait cinq ou six lieues. Les Européens qui y sont embarqués se font suivre par terre de chasseurs sauvages qui fournissent à leur subsistance pendant un espace d'environ trois mois et demi que dure la navigation d'une extrémité de la colonie à l'autre.

Ces difficultés locales furent les plus grandes que la France eut à surmonter dans la formation de ses établissemens à la Louisiane.

Les Anglais fixés à l'est étaient uniquement occupés du soin d'étendre, de perfectionner leurs cultures. L'esprit de conquête ou de ravage ne les détournait pas de leurs travaux. Eussent-ils eu du penchant à la jalousie, les Français ne se conduisaient pas de manière à la provoquer.

Les Espagnols, pour leur malheur, furent plus entreprenans du côté de l'ouest. L'envie d'éloigner du Nouveau-Mexique un voisin actif leur fit former, en 1720, le projet de pousser une peuplade considérable fort au-delà des limites dans lesquelles ils s'étaient jusqu'alors renfermés. La nombreuse caravane qui devait la composer partit de Santa-Fé. Elle dirigea sa marche vers les Osages, qu'on voulait armer contre leurs éternels ennemis les Missouris, dont on avait résolu d'occuper la place. Les Espagnols s'égarèrent. Ils arrivèrent précisé-

ment chez la nation dont ils méditaient la ruine, et, se croyant où ils avaient voulu se rendre, ils expliquèrent sans détour le sujet qui les amenait.

Le chef des Missouris, instruit par cette méprise singulière du danger que lui et les siens avaient couru, dissimula son ressentiment. Il promit de concourir avec joie au succès de l'entreprise qui lui était proposée, et ne demanda que quarante-huit heures pour rassembler ses guerriers. Lorsqu'ils se virent armés au nombre de deux mille, ils fondirent sur les Espagnols qu'on avait amusés par des jeux, et les égorgèrent dans le sommeil. Tout fut massacré, hommes, femmes, enfans. L'aumônier seul échappa au carnage, et encore ne dut-il sa conservation qu'à la singularité de ses vêtemens. Cette catastrophe ayant rassuré la Louisiane du côté qui paraissait le plus menacé, la colonie ne pouvait plus être troublée que par les naturels du pays. Quoique plus nombreux alors que de nos jours, ils n'étaient pas fort redoutables.

Ces sauvages se trouvaient divisés en plusieurs nations, toutes très-faibles, toutes ennemies, quoique séparées par des déserts immenses. Quelques-unes avaient une demeure fixe. Des feuillages entrelacés, étendus sur des pieux, formaient leurs habitations. Des peaux de bêtes fauves couvraient les tribus qui n'allaient pas tout-à-fait nues. La chasse, la pêche, le maïs, quelques fruits fournissaient à leur nourriture. On leur trouvait les

v.
Caractère
général des
sauvages de
la Louisiane,
et celui des
Natchez en
particulier.

mêmes habitudes qu'aux peuples du Canada , mais avec moins de force et de courage , moins d'énergie et d'intelligence , moins de caractère.

Entre ces nations , la plus remarquable était celle des Natchez. Elle obéissait à un homme qui s'appelait GRAND SOLEIL , parce qu'il portait sur sa poitrine l'image de cet astre brillant , dont il prétendait descendre. La police , la guerre , la religion , tout dépendait de lui. Peut-être le globe entier n'eût-il pas offert un souverain plus absolu. Sa compagne jouissait de la même autorité , des mêmes honneurs. Dès qu'un de ces sauvages esclaves avait eu le malheur de déplaire à l'un ou l'autre de ses maîtres : *Qu'on me défasse de ce chien* , disaient-ils à leurs gardes , et ils étaient obéis. C'était une obligation de leur apporter tout ce que la chasse , la pêche , la culture offraient de meilleur. Lorsqu'il mourait , lui ou sa femme , il fallait que plusieurs de leurs sujets terminassent aussi leur carrière pour les aller servir dans un autre monde. La religion des Natchez se bornait à l'adoration du soleil ; mais cette croyance était accompagnée de beaucoup de culte , et par conséquent suivie de mauvais effets. Cependant il n'y avait qu'un temple pour toute la nation. Il fut embrasé un jour par le feu qu'on y entretenait perpétuellement , et la consternation fut générale. On faisait de vains efforts pour arrêter l'incendie. Quelques mères y jetèrent leurs enfans , et le feu s'éteignit enfin. L'éloge de ces

barbares héroïnes fut prononcé le lendemain par le pontife despote : c'est ainsi qu'il régnait. On s'étonne qu'un peuple aussi pauvre , aussi sauvage , fût si cruellement asservi ; mais la superstition explique tout ce que la raison trouve inconcevable. Elle seule pouvait ôter la liberté à des hommes qui n'avaient guère à perdre que la liberté.

La plupart des relations assurent , sur la foi douteuse de quelques traditions , que les Natchez occupèrent long-temps la rive orientale du Mississipi , depuis la rivière d'Iberville jusqu'à l'Ohio , c'est-à-dire un espace de quatre cents lieues. Alors , ils devaient former la nation la plus florissante de l'Amérique septentrionale. On peut soupçonner que le joug sous lequel un gouvernement oppresseur et arbitraire les faisait gémir , les dégoûta de leur patrie. Ils durent se disperser ; et quelques traces de leur culte , qu'on trouve de loin en loin dans ces régions , paraissent donner du poids à ces conjectures. Ce qui est sûr , c'est que , lorsque les Français parurent à la Louisiane , ce peuple ne comptait que deux mille guerriers , et ne formait que quelques bourgades placées à une assez grande distance les unes des autres , mais toutes rapprochées du Mississipi.

Ce défaut de population n'empêchait pas que le pays des Natchez ne fût excellent. Le climat en est sain et tempéré ; le sol se prête à des cultures riches et variées ; le terrain est assez élevé

pour n'avoir rien à craindre des inondations du fleuve. Cette contrée est généralement ouverte, étendue, arrosée, couverte de jolis coteaux, d'agréables prairies, de bois délicieux jusqu'aux Apalaches. Aussi les premiers Français qui la reconnurent jugèrent-ils que, malgré l'éloignement où elle était de la mer, ce serait, avec le temps, le centre de la colonie. Cette opinion les y attira en foule. Ils furent accueillis favorablement et soulagés par les sauvages dans l'établissement des plantations qu'ils voulaient former. Des échanges réciproquement utiles commencèrent entre les deux nations une amitié qui paraissait sincère. Elle serait devenue solide, si les liens n'en avaient été chaque jour affaiblis par l'avidité des Européens. Ces étrangers n'avaient d'abord demandé les productions du pays qu'en négocians honnêtes. Ils dictèrent depuis impérieusement les conditions du commerce. A la fin ils ravirent ce qu'ils étaient las de payer, même à vil prix. Leur audace s'accrut au point de chasser le cultivateur indigène des champs qu'il avait défrichés.

Cette tyrannie était atroce. Pour en arrêter le cours, les Natchez employèrent, mais sans succès, les plus humiliantes supplications. Dans leur désespoir, ils tentèrent d'associer à leur ressentiment les peuples de l'est, dont les dispositions leur étaient connues; et ils réussirent à former sur la fin de 1729 une ligue presque universelle, dont le but était d'exterminer en un seul jour la race

entière de leurs oppresseurs. La négociation fut si heureusement conduite, que le secret n'en fut pénétré ni par les sauvages amis des Français, ni par les Français eux-mêmes. Le complot ne pouvait être déconcerté que par un hasard heureux: il arriva.

Selon les relations du temps, les Natchez envoyèrent aux nations conjurées, qui ne connaissaient pas mieux qu'eux l'art de l'écriture, des paquets composés d'un égal nombre de buchettes. Pour ne pas se méprendre sur l'époque où la haine commune devait éclater, on convint d'en brûler une tous les jours dans chaque bourgade, et que la dernière donnerait partout le signal de la sanglante tragédie qu'on voulait jouer. Il arriva que la femme ou la mère du grand chef fut instruite de la conspiration par un fils qu'elle avait eu d'un Français. Elle en avertit à plusieurs reprises l'officier de cette nation qui commandait à son voisinage. L'indifférence ou le mépris qu'on montra pour ses avis n'étouffa pas dans son cœur l'affection qu'elle avait pour ces étrangers. Sa dignité l'autorisait à entrer dans le temple du soleil aux heures qui lui convenaient. Cette prérogative la mettait à portée d'enlever successivement les buchettes qu'on y avait déposées, et elle s'y détermina pour déranger les calculs de la ligue, au risque d'avancer, puisqu'il le fallait, la perte des Français qu'elle aimait pour assurer le salut de ceux qui lui étaient inconnus. Ce qu'elle

avait prévu se vérifia. Au signal convenu, les Natchez fondirent inopinément sur leur ennemi, persuadés que la même scène se répétait chez leurs alliés; mais, comme il n'y avait pas eu ailleurs de perfidie, tout fut tranquille et devait l'être.

Ces détails paraissent bien fabuleux. Mais il est très-vrai que l'époque convenue entre tous les membres de la confédération pour délivrer la Louisiane d'un joug étranger fut prévenue par les Natchez. Peut-être ne purent-ils pas contenir plus long-temps leur haine; peut-être furent-ils entraînés par des facilités inattendues; peut-être craignirent-ils, bien ou mal à propos, qu'on ne commençât à soupçonner leurs intentions? Ce qui est sûr, c'est que, sur deux cent vingt Français qui étaient alors dans cet établissement, il y en eut deux cents de massacrés; que les femmes enceintes ou qui avaient des enfans en bas âge n'eurent pas une destinée plus heureuse; et que les autres, restées prisonnières, furent exposées à la brutalité des assassins de leurs fils et de leurs époux.

Au bruit de cet événement la colonie entière se crut perdue. Elle ne pouvait opposer à la foule d'ennemis qui la menaçaient de toutes parts que quelques palissades à demi-pourries, qu'un petit nombre de vagabonds mal armés et sans discipline. Perrier, en qui résidait l'autorité, n'avait pas une meilleure opinion de la situation des choses. Cependant il montra de l'assurance, et

cette audace lui tint lieu de forces. Les sauvages ne le crurent pas seulement en état de se défendre, mais encore de les attaquer. Pour écarter les soupçons qu'on pouvait avoir conçus contre eux, ou dans l'espoir d'obtenir leur grâce, plusieurs de ces nations joignirent leurs guerriers aux siens pour assurer sa vengeance.

Il eût fallu, pour réussir, d'autres troupes que des alliés malintentionnés, et des soldats qui servaient par force. Cette milice marcha vers le pays des Natchez avec une lenteur qui n'était pas d'un bon augure; elle attaqua leurs forts avec une mollesse qui ne promettait aucun succès. Heureusement les assiégés offrirent de relâcher tous les prisonniers qu'ils avaient en leur puissance, si l'on consentait à se retirer; et cette proposition fut acceptée avec une extrême joie.

Mais Perrier, ayant reçu quelques secours d'Europe, recommença les hostilités dans les premiers jours de 1731. A la vue de ce nouveau péril, la division se mit parmi les Natchez, et cette mésintelligence entraîna la ruine de la nation entière. Quelques faibles corps de ces sauvages furent passés au fil de l'épée; un grand nombre furent envoyés esclaves à Saint-Domingue. Ce qui avait échappé à la servitude et à la mort se réfugia chez les Chicachas.

C'était le peuple le plus intrépide de ces contrées. On connaissait ses liaisons intimes avec les Anglais. Sa vertu chérie était l'hospitalité. Pour

toutes ces raisons, on craignit de lui proposer d'abord de livrer ceux des Natchez auxquels il avait accordé asile. Mais le successeur de Perrier, Bienville, se crut autorisé à demander cette lâcheté. La réponse des Chicachas fut celle de l'indignation et du courage. Des deux côtés on courut aux armes en 1736. Les Français furent battus en rase campagne, et repoussés avec perte sous les palissades de leur ennemi. Encouragés, quatre ans après, par les secours qu'ils avaient reçus du Canada, ils voulurent tenter de nouveau la fortune. Ils succombaient encore, lorsque des circonstances favorables les réconcilièrent avec ces sauvages. Depuis cette époque, la tranquillité de la Louisiane ne fut plus troublée. On va voir à quel degré de prospérité cette longue paix a élevé la colonie.

VI.
Établisse-
mens formés
par les Fran-
çais à la
Louisiane.

Ses côtes, toutes situées sur le golfe du Mexique, sont généralement basses et couvertes d'un sable aride. Elles sont inhabitées et inhabitables. On n'a jamais songé à y élever aucune fortification.

Quoique les Français dussent souhaiter de s'approcher du Mexique, ils ne formèrent aucun établissement sur la côte qui est à l'ouest du Mississippi. On aurait craint sans doute d'offenser l'Espagne, qui n'aurait pas souffert patiemment ce voisinage.

A l'est du fleuve était le fort la Maubile, élevé sur les bords d'une rivière qui prend sa source

dans les Apalaches. Il servait à contenir dans l'alliance des Français les Chactas, les Alimabous, d'autres peuplades moins nombreuses, et à s'assurer de leurs pelleteries. Les Espagnols de Pensacole tiraient de cet établissement quelques denrées, quelques marchandises.

L'embouchure du Mississippi offre un grand nombre de passes qui n'ont point de stabilité. Plusieurs sont quelquefois à sec. Il y en a qui ne peuvent recevoir que des canots ou des chaloupes. Celle de l'est, la seule aujourd'hui fréquentée par des navires, est très-tortueuse, n'offre qu'une voie infiniment étroite, et n'a que onze ou douze pieds d'eau dans les plus hautes marées. Le petit fort, nommé *la Balise*, qui défendait autrefois l'embouchure de la rivière, a perdu toute son utilité depuis que son canal s'est comblé et que les bâtimens naviguent hors de la portée de son canon.

La Nouvelle-Orléans, située à trente lieues de l'Océan, est le premier établissement qui se présente. Cette ville, destinée à être l'entrepôt de toutes les liaisons que la métropole et la colonie formeraient entre elles, fut bâtie sur le bord oriental du fleuve, autour d'un croissant accessible à tous les navires, et où ils jouissent d'une sûreté entière. On en jeta les fondemens en 1717; mais ce ne fut qu'en 1722 qu'elle prit quelque consistance, qu'elle devint la capitale de la Louisiane. Jamais elle ne compta plus de seize cents